

► Total décroche le "Permis de Montélimar"

Dossier réalisé par
Marc Loudin

cette semaine à la
UNE

Un potentiel de gaz de schistes à explorer en Sud Drôme-Ardèche

Pendant cinq ans, le groupe Total a désormais le feu vert pour démontrer la présence de "shale gas" dans la région de Montélimar. Si les études géologiques sont favorables, les premiers puits d'exploitation seront forés pour évaluer le potentiel.

Le groupe Total a obtenu, par arrêté ministériel, l'autorisation de prospecter, pour une période de cinq ans, une vaste zone de 4 327 kilomètres carrés allant du sud de Valence au nord de Montpellier, intéressant au premier chef le sud rhodanien de la Drôme et de l'Ardèche, ainsi que la Basse-Ardèche.

L'objectif est de découvrir des «gaz de schistes» emprisonnés dans des formations argileuses, peu rentables dans le passé mais aujourd'hui exploitables, techniquement et économiquement.

«Le programme de travail sur lequel Total s'est engagé a pour objectif de démontrer la présence de « shale gas » dans la région de Montélimar et la possibilité d'exploiter ces ressources de façon économique», a déclaré Yves-Louis Darricarrère, directeur général Exploration et Production du groupe Total. « Si les premiers travaux de géologie sont encourageants, il est envisagé de forer des puits d'exploration de façon à évaluer ce potentiel ».

Avec ce nouveau permis, et après l'acquisition fin 2009 d'une participation de 25% dans l'ensemble des permis de la so-

ciété Chesapeake dans le bassin du Barnett Shale aux Etats-Unis, Total confirme sa volonté de développement dans le domaine des gaz non conventionnels. Des gisements potentiels, connus mais non exploités jusqu'ici, deviennent aujourd'hui plus intéressants grâce aux progrès des techniques d'extraction mais aussi à l'envolée des prix du gaz.

Des permis convoités

L'exploitation de ces gisements était surtout impossible à envisager de façon rentable tant que le pétrole était bon marché. L'envolée des prix, en 2008, a changé la donne. La moindre molécule de gaz naturel mérite soudainement intérêt. Le nombre de demandes de permis est monté en flèche ces dernières années en France, passant de 2 en 2004 à 18 en 2008. Les zones à explorer sont même devenues l'enjeu d'une vive concurrence, qu'il s'agisse de gaz ou de pétrole. Les permis demandés sont pour les uns et les autres l'occasion de se positionner pour l'avenir, sachant qu'à terme les cours du pétrole et du gaz ne

peuvent que monter. Total a pris de sérieuses options. Le groupe français est concerné au premier plan dans la série d'arrêtés ministériels publiés au Journal officiel des 30 et 31 mars 2010, attribuant des "permis exclusifs de recherche" sur plusieurs zones en Aquitaine et dans le Sud-Est où la région de Montélimar apparaît comme un des potentiels les plus en vue.

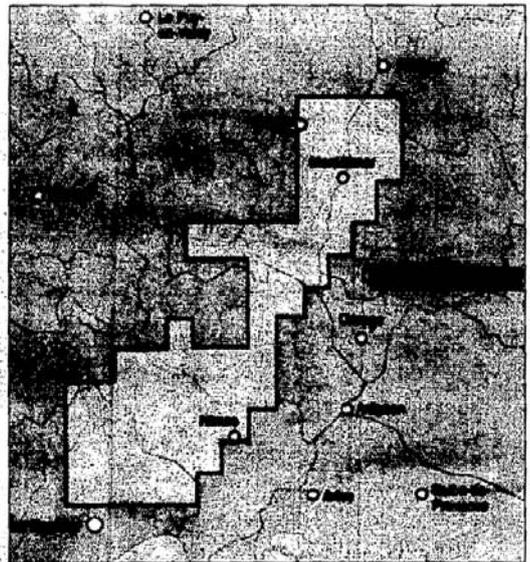
Pour autant, ce serait aller très vite en besogne de considérer la région de Montélimar comme un nouvel Eldorado. Dans toutes leurs déclarations depuis le dépôt de cette demande de permis, les responsables de Total se montrent même très prudents : « Cela reste des ressources difficiles à produire, tant techniquement qu'économiquement. Rien n'est donc certain. »

38 millions d'euros investis sur le "permis de Montélimar"

Le permis dont Total est l'opérateur a été attribué conjointement à Total et à une filiale du groupe américain Devon. Ce dernier ayant décidé, à la fin de l'année 2009, de recentrer ses activités sur l'Amérique du Nord, Total annonce également le rachat de la filiale française de Devon. A la suite de cette transaction et après approbation ministérielle, Total détendra la totalité des droits sur cette licence.

Cette opération démontre l'intérêt porté à cette campagne d'exploration. Total s'est engagé à investir 37,8 millions d'euros dans le "permis de Montélimar" (Le Monde du 2 avril 2010). C'est beaucoup et en même temps assez modeste comparé aux investissements lourds qui se chiffrent en milliards d'euros sur des grands projets comme l'exploitation du gaz naturel liquéfié au Yémen, en Australie et en Russie.

Toutefois, si le quatrième groupe pétrolier mondial s'intéresse autant à la région de Montélimar, c'est bien parce que ces gaz dits "non conventionnels" constituent de par le monde des réserves immenses estimées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à environ 921 000 milliards de m3, soit près de cinq fois les réserves conven-



La carte publiée par Total situe le vaste secteur de recherche autorisé par le "permis de Montélimar" sur une zone de 4 327 km2.

tionnelles.

Un nouvel enjeu

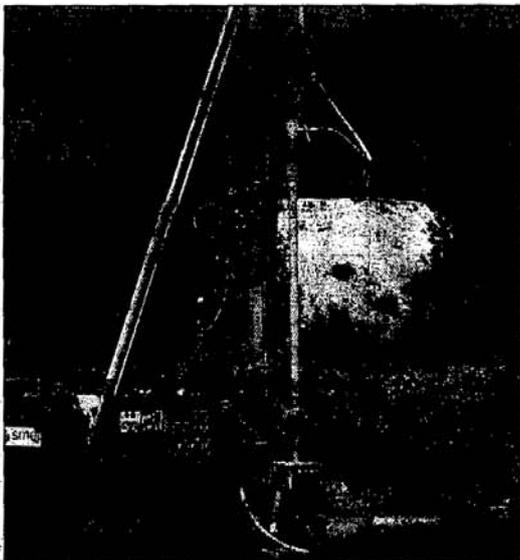
Ces gaz deviennent par conséquent un enjeu stratégique pour tous les grands groupes. Des Etats-Unis à la Chine, en passant par l'Australie et l'Europe, toutes les grandes compagnies y investissent. On fore de nouveau sur le vieux continent en Pologne ou en Allemagne et on s'apprête donc de nouveau à prospecter en France, dans la région de Montélimar, où l'on produira peut-être du gaz si le potentiel de la zone se confirme. A ce jour, la production de gaz dans l'Hexagone est sur le déclin. Elle est concentrée sur le bassin de Lacq, dans les pyrénées-Atlantiques.

« Nous sommes à la recherche de toute opportunité de développement en Europe et ailleurs dans le monde », indique Yves-Louis Darricarrère, directeur général Exploration et Production (Bulletin de l'Industrie pétrolière). La région de Montélimar constituera peut-être une de ces opportunités, même si l'échelle n'est pas connue à ce jour. Pour autant, il y a quelques mois, c'est sur le mode de l'humour

que le directeur général de Total calmait l'ardeur de ses actionnaires. « Montélimar restera plus célèbre pour son nougat que pour son pétrole », ironisait-il. Mais on a beau être le quatrième groupe pétrolier du monde, quand on investit une quarantaine de millions d'euros sur une campagne de prospection, c'est bien qu'on en attend un retour. La zone à prospecter est néanmoins très vaste. Et si l'on a bien voulu baptiser ce permis du nom de Montélimar, pas vraiment central sur la carte ci-contre, la poche de gaz pourrait tout aussi bien se situer du côté de Privas, où l'on exploitait jadis le minerai de fer, que du côté des anciennes mines gardoises.

Reste aussi à mesurer avant de se réjouir, en cas de rentabilité économique confirmée, l'impact d'une telle exploitation sur l'environnement de nos régions. Enfin pas de fausse joie, en France, on est propriétaire de soi mais pas du sous-sol contrairement aux Etats-Unis où les exploitants louent des parcelles aux habitants jusque dans les jardins, en leur reversant un dédommagement pour chaque m3 de gaz produit...

M.



Verra-t-on bientôt ce genre de chantier de forage dans la région de Montélimar ? Pour l'instant, il n'est pas encore question de forer. Tout dépend des premiers travaux de géologie qui seront réalisés.